

Par Le Parisien avec AFP

Le 10 janvier 2026 à 10h02, modifié le 10 janvier 2026 à 16h50

[Société](#)

Plusieurs milliers de médecins défilent à Paris contre la « dérive autoritaire » du système de santé

Les médecins sont en grève depuis le 5 janvier. Plusieurs mesures du budget de la Sécu sont dans leur viseur comme la réduction à un mois de la durée maximale d'un premier arrêt de travail.

Des milliers de médecins libéraux défilent ce samedi 10 janvier après-midi à Paris à l'appel de l'ensemble de leurs syndicats pour dénoncer une « dérive autoritaire » du système de santé, selon l'expression de l'une des organisations participantes, le syndicat Jeunes Médecins.

Les professionnels de santé se sont rassemblés place du Panthéon à partir de 12h30, avant un départ du cortège à 14 heures en direction de l'Hôtel des Invalides, tout proche du ministère de la Santé dans le VIIe arrondissement.

« Nous ne sommes pas des pions »

« Maltraiter les soignants, c'est maltraiter les patients », proclame la banderole de tête portée par les syndicats représentatifs des professionnels. Parmi les slogans des manifestants, venus nombreux en blouse blanche, « on veut des soignants pas des sanctions », « la Sécu parle chiffres, nous parlons patients » ou encore, à l'intention du gouvernement, « nous ne sommes pas des pions de vos échecs ».

La manifestation s'inscrit dans le cadre d'une [grève du 5 au 15 janvier](#), qui pour sa première semaine a eu un impact certain. Selon les derniers chiffres, remontant à mardi, l'activité mesurée par les télétransmissions à l'Assurance maladie était en baisse de 19 % chez les généralistes libéraux et de 12 % chez les spécialistes.

Des chiffres « pas représentatifs » selon les syndicats qui estiment que 80 % des praticiens participent au mouvement, qui prend souvent la forme d'une « grève perlée », avec quelques jours d'ouverture pour ne pas pénaliser leurs patients.

Selon Lamine Gharbi, président de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), 80 % des 4 000 praticiens inscrits à la « permanence des soins en établissements de santé » (gardes) ont été « réquisitionnés » par les autorités pour maintenir un niveau d'activité minimal en clinique.

Le mouvement devrait connaître un point d'orgue en début de semaine prochaine lorsque de nombreuses cliniques privées seront affectées par des fermetures de blocs ou des réductions d'activité.

Rendez-vous refusé avec la ministre de la Santé

Signe de la tension régnant parmi les représentants des médecins : l'intersyndicale a refusé vendredi [le rendez-vous que leur proposait](#) la ministre de la Santé [Stéphanie Rist](#), à l'issue de leur manifestation. Plusieurs membres de l'intersyndicale, dont le docteur Jérôme Marty, président de l'UFML, ont demandé à rencontrer la semaine prochaine le Premier ministre Sébastien Lecornu.

Sur [France Inter](#), ce samedi, la ministre a assuré que sa « porte reste ouverte ». « Je suis au ministère en train de travailler et je suis prête à les recevoir malgré tout, si jamais dans la journée, ils changent d'avis ou dans les jours qui viennent », a affirmé Stéphanie Rist. Mobilisés depuis l'automne, les médecins libéraux ont déjà [obtenu la suppression de plusieurs mesures](#) présentes dans la version initiale du projet de budget de la Sécu 2026. La surtaxation des suppléments d'honoraires, ou l'obligation de consulter et d'alimenter le dossier médical personnalisé (DMP) des patients ont ainsi disparu.

Limitation des arrêts de travail ?

Subsistent toutefois dans le texte final une possibilité donnée au directeur de l'Assurance maladie de fixer unilatéralement des tarifs médicaux dans certains cas, ou la réduction à un mois de la durée maximale d'un premier arrêt de travail. « Il n'y a pas de limitation à la prescription », s'est défendu Stéphanie Rist sur France Inter.

« Ce qui est dit dans ce budget, c'est que le premier arrêt maladie ne peut pas dépasser un mois, sauf si le médecin explique pourquoi il le dépasse. Cette mesure a été proposée pour permettre aux malades qu'ils soient revus au bout d'un mois, parce que dans le suivi médical, ça paraît aussi assez intéressant pour les malades ».

« La mesure phare de ce qui nous met en colère, c'est la mise sous objectifs pour les arrêts de travail. On essaye de faire au mieux tous les jours pour faire en sorte que les arrêts soient justifiés, productifs, ça vient saccager tout notre travail. C'est insultant », estime Élise Mercier, médecin généraliste à La Haie-Fouassière, près de Nantes, rencontrée dans le cortège.

Et les praticiens s'opposent à d'autres mesures en cours d'examen par le Parlement, comme la possibilité d'imposer des objectifs de réduction des prescriptions aux médecins qui prescrivent nettement plus que leurs confrères en situation comparable. Cette disposition figure dans le [projet de loi contre la fraude sociale](#) et fiscale en cours d'examen parlementaire.

Ils redoutent également des [entraves futures à leur liberté d'installation](#), alors que deux propositions de lois (Garot et Mouillé) sont en concurrence pour imposer un début de régulation de l'installation.

La ministre de la Santé a adressé deux courriers cette semaine aux syndicats pour tenter de « renouer le dialogue », promettant notamment de ne pas utiliser la fixation unilatérale des tarifs.

Au vu de la « mobilisation historique », « il est grand temps qu'au plus haut niveau de l'État, le Premier ministre Sébastien Lecornu nous donne des réponses concrètes », a exigé Franck Devulder.